

## PRÉVENTION

**Lancement poussif pour la stratégie nationale sport-santé 2025-2030**

David Picot | A la Une acteurs du sport | Actu expert acteurs du sport | Actu expert santé social | France | Toute l'actu RH | Publié le 09/09/2025

**Rendue publique trois jours avant la chute du gouvernement Bayrou, la stratégie nationale sport-santé 2025-2030 renferme 12 mesures visant à utiliser l'activité physique comme un levier majeur de santé publique. De bonnes intentions encore très loin semble-t-il, d'une phase opérationnelle...**



Faux départ pour la stratégie nationale sport-santé (SNSS) 2025-2030... Rendue publique ce vendredi 5 septembre, cette politique interministérielle se retrouve sans boussole, après la chute du gouvernement Bayrou. « Tout cela va dépendre du prochain gouvernement », pose le Dr Dominique Delandre, adjoint à la jeunesse et aux sports à la ville de Montargis (Loiret), qui veut rester « optimiste et constructif », mais vigilant. Entouré d'autres élus locaux, il a piloté une commission qui a rendu maintes recommandations aux ministres des sports et de la santé, en avril dernier. « Nous avons beaucoup d'espoirs. Aujourd'hui, nous sommes certes face à de nombreuses bonnes intentions. Mais la question du passage à l'acte reste entière... »

**Le sport n'est plus seul**

Le Dr Didier Ellart adjoint au maire de Marcq-en-Barœul (Nord) en charge du Sport et de la Santé et référent Hauts-de-France du collectif *Pour une France en forme*, abonde : « le contexte politique actuel rend tout cela incertain. Nous espérons que cette stratégie va bien s'appliquer »... De son côté, Régis Juanico consultant en politiques publiques sportives, s'étonne du lancement de cette deuxième SNSS, « sans avoir vu passer de bilan de la première », étalée sur 2019-2024.

- « En sport-santé, plus la collectivité est impliquée, plus les acteurs collaborent » [1]

Une avancée : les ministères de l'éducation nationale et du travail figurent parmi les signataires de ce texte. Soit l'illustration d'une évolution depuis des temps pas si lointains où cette stratégie sport-santé n'était portée que par le ministère des sports. Sur le fond, le texte vise la lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique – « responsable de 9% des décès par an », comme l'a rappelé Marie Barsacq, ministre des sports du gouvernement Bayrou. Pour lever les freins à la pratique, les ministères ont dégagé 12 mesures, parmi lesquelles il est question de créer un « mois de l'activité physique, chaque année à partir de 2026 » et de déployer une « offre sport-santé », articulée autour des « 550 Maisons Sport-Santé ».

## Une « clause sport-santé »

Autre mesure qui concerne les collectivités : la question des équipements sportifs et l'enjeu d'y dégager des créneaux dédiés au sport-santé. Au-delà de l'ouverture des infrastructures scolaires aux clubs et aux associations, il est proposé d'intégrer « une clause sport-santé » dans les dossiers de subvention. Une autre action cible encore « les 3 versants de la fonction publique » pour y renforcer la place de l'activité physique (voir encadré).

- A Grand Paris Sud, des maisons sport-santé en mission formation <sup>[2]</sup>

Reste la question centrale du financement de cette politique : un budget de 200M€ est évoqué, ce qui représenterait 40M€ par an. Budget actuel réaffecté ou nouvelle enveloppe ? Toujours est-il « que la somme reste modérée au regard du programme très ambitieux », plaide Didier Ellart. Avec cette question de la construction d'un modèle économique pérenne pour les maisons-sport-santé, qui reste entièrement ouverte. Une mission d'inspection conjointe IGAS-IGESR (Inspection générale des affaires sociales et Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche) travaille sur le sujet depuis janvier 2024. En attendant, « les inégalités territoriales perdurent car selon les régions, les patients ne bénéficient pas de la même prise en charge », renchérit Didier Ellart.

## Sortir des expérimentations...

Régis Juanico ne peut également s'empêcher de pointer des « contradictions entre les bonnes intentions de ce texte et des décisions prises par ailleurs qui restreignent l'accès au Pass'Sport ». Et de déplorer que « nous sommes toujours dans des expérimentations », à l'image de celle, réalisée à l'échelle de trois régions (Grand Est, Hauts-de-France et Guadeloupe) relative à la prise en charge d'une activité physique adaptée pour les diabétiques de type 2. « Nous savons que cela fonctionne. Les preuves scientifiques en attestent. Il faut sortir des expérimentations et autres tests », rebondit Dominique Delandre. A court terme, les regards se portent désormais vers le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2026. Didier Ellart se dit « inquiet. Dans les Hauts-de-France, le taux d'obésité pourrait passer à 40% de la population d'ici 2040 contre 22% aujourd'hui et 17% en 2017. Nous sommes face à une bombe à retardement sanitaire. L'Etat doit miser sur la prévention. Et sans attendre davantage ».

### Mobiliser les fonctions publiques

L'une des 12 mesures de cette stratégie nationale sport-santé 2025-2030, vise à renforcer la place de l'activité physique et sportive auprès des 5,7 millions d'agents des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière. Au programme, « un appel à projets inter-fonctions publiques » pour soutenir des actions mais aussi l'intégration de critères sport-santé dans les contrats de protection sociale complémentaire, et la diffusion d'outils pratiques. « Dans un contexte où les employeurs publics doivent montrer l'exemple, il devient stratégique d'intégrer pleinement l'activité physique et sportive dans les politiques de ressources humaines, de prévention et de responsabilité sociale », est-il relevé.